N° 302. Vendredi 20 Décembre 1844. 15me Année.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	La Haye.	Provinces.
Pour un an.	26 fl.	30 fl.
Pour six mois.	14 »	16 »
Pour trois mois.	7 »	8 »

PRIX DES INSERTIONS.

Les 5 premières lignes 1 fl. 50, timbre compris et 10 cts. par ligne en sus.

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION à La Haye, *Lage Nieuwstraat*, derrière le *Prinsegracht* (Noordeinde).

BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES.

Chez M. Van Weelden, *Spui*, à La Haye.

Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction *franco*.

LA HAYE 19 Décembre.

Affaires d'Espagne.

On nous écrit de Madrid :

On ne peut comprendre ici toutes les idées erronées, fausses et accréditées dans les pays étrangers sur les affaires d'Espagne, et l'on ne se rend pas compte des faux jugemens portés sur les choses et les personnes.

On accuse le ministère actuel d'être réactionnaire et cruel, et l'on ne tient aucun compte de sa conduite passée, des circonstances actuelles, et de la position difficile où l'ont placé les machinations de ses ennemis. On conspire contre le trône et la sûreté de l'état, la rebellion éclate sur divers points, et si dans de telles circonstances le gouvernement espagnol se voit forcé, pour éviter une nouvelle guerre civile, d'adopter des mesures sévères et énergiques, on l'accuse aussitôt de se montrer sanguinaire.

Le ministère actuel a débuté par lever l'état de siége établi dans toute l'Espagne, par faire régner partout l'ordre légal.

Il n'a poursuivi personne, et les chefs du parti opposé sont restés tranquillement dans leurs foyers ou sont partis pour l'étranger, avec l'autorisation du gouvernement. Témoins les généraux Rodil, Capaz, Sevane, etc; Zurbano lui-même avait obtenu un passeport pour la France, et à sa demande et après les assurances les plus formelles de dévouement et de fidélité de sa part, on lui avait accordé l'autorisation de résider à Logrono avec sa famille.

Depuis que le gouvernement est de retour de Barcelone, le service des patrouilles n'a pas été augmenté à Madrid.

Les journaux de l'opposition jouissent d'une telle liberté, que tous les jours ils prêchent impunément la révolte en appelant les ministres parjures, traîtres, etc., sans être poursuivis ni inquiétés.

Dans la première séance du Sénat, les ministres ont eu soin d'annoncer, voulant la prévenir, s'il était possible, qu'une grande révolution se préparait, et que le gouvernement était instruit de la conspiration qui se tramait.

Peu de jours après, a été découverte à Madrid, la conspiration à la tête de laquelle se trouvait le général Prim, qui, du reste, ne s'en cachait pas, et proclamait hautement ses projets.

Aneheta, Cuevas et d'autres chefs, quittèrent leurs dépôts, se dirigeant vers la frontière, pour tenter un mouvement en Catalogne, au moment même où une émeute éclatait à Barcelone, dans le but d'assassiner le général baron de Meer.

Tous ces faits coïncidaient avec la publication du manifeste d'Espartero, offrant son épée à la révolution, et les comités révolutionnaires de Paris, de Bordeaux et de Montpellier dirigeaient le mouvement, envoyant de toutes parts des fonds et des agens.

Vers la même époque, on découvrit aussi une conspiration à Algésiras; le général Nogueras, ancien ministre de la guerre, du temps d'Espartero, dirigeait celle qui se tramait à Gibraltar, où Carvalho et d'autres révolutionnaires étaient arrivés déjà sous des noms supposés.

Des officiers espagnols réfugiés en Portugal, étaient arrêtés à Oporto, au moment où ils se disposaient à entrer en Galice pour y opérer aussi un mouvement.

Quand les conspirateurs crurent le moment favorable, Zurbano se souleva dans la Rioja et il débuta par des assassinats.

Dans le but de favoriser ce soulèvement, d'autres révolutionnaires entraient dans le Haut-Aragon, proclamant la junte centrale et fusillant deux officiers restés fidèles à la reine.

Dans ces circonstances le gouvernement espagnol qui avait à répondre de la tranquillité de l'état crut nécessaire de déployer une juste sévérité pour arrêter la révolution débordant de toutes parts. L'espagne a compris de même la mission de son gouvernement dont l'énergie lui inspire plus de confiance. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que ceux qui déclament avec force contre la rigueur du gouvernement espagnol se taisent au sujet d'Espartero et des autres chefs révolutionnaires qui viennent de faire les plus grands efforts pour renverser l'ordre de choses établi, au risque de verser des torrens de sang. On n'a pas d'accusation contre les provocateurs et l'on réserve les censures les plus amères contre le gouvernement qui s'est vu obligé de se défendre. Aussitôt que le danger n'a plus existé et que force est restée à la loi, le gouvernement s'est empressé de diminuer la sévérité jusqu'alors nécessaire. Aujourd'hui même il vient de donner une preuve éclatante des sentimens qui l'animent en conseillant à S. M. de faire un noble usage de sa prérogative et de faire grâce de la vie à trois condamnés à mort pour conspiration contre l'état, qui devaient être exécutés demain.

M. Mon, de la *Revue de Paris*, se donne en ce moment beaucoup de soins et de peines pour être en mesure de présenter prochainement aux cortès le premier budget régulier qu'une assemblée délibérante ait jamais discuté en Espagne. Le ministre des finances, à qui l'on a reproché de n'avoir eu d'autre préoccupation que d'opérer la conversion des rentes, désire prouver à ses amis, aussi bien qu'à ses adversaires, qu'il s'est également efforcé d'introduire l'ordre et l'économie jusque dans les moindres services de l'état. S'il en faut croire les renseignemens précis qui nous parviennent, M. Mon doit en même temps présenter un projet de loi par lequel on essaie enfin de régler le système des impôts; la contribution territoriale serait augmentée dans toutes les provinces; c'est sur le produit de cette augmentation que l'on subviendrait aux besoins du clergé, dont on veut le plus tôt possible régulariser, ou, pour mieux dire, fonder la constitution civile. Nous félicitons sincèrement M. Mon d'entrer ainsi dans la voie des réformes et des améliorations matérielles; il y a longtemps déjà que le gouvernement de Madrid aurait dû prendre un si sage parti.

La *Gazette du Weser* contient la correspondance suivante de Hanovre, le 9 décembre :

M. le vicomte d'Abrantès, chargé par le gouvernement brésilien d'une mission extraordinaire près les cours de Londres, de Paris et de Berlin, vient de quitter la capitale de l'Angleterre, où il a fait un assez long séjour pour se rendre à Paris, d'où il partira au bout de quatre semaines pour Berlin. On sait que le principal but de la mission de M. d'Abrantès, c'est le renouvellement du traité de commerce entre le Brésil et l'Angleterre; si ces négociations n'amènent pas un résultat satisfaisant, le vicomte ouvrira des négociations avec l'union douanière allemande. On a reçu ici la nouvelle positive que les négociations avec l'Angleterre *ont entièrement échoué*, le ministère n'ayant pas cru pouvoir, contrairement à l'opinion publique, admettre à des droits modérés les sucres du Brésil, fabriqués par les esclaves. Comme il paraît qu'en France le sucre des colonies et le sucre indigène ne peut pas non plus supporter la concurrence des sucres du Brésil, il en résulte que les négociations relatives à la conclusion d'un traité de commerce entre le Brésil et l'union douanière s'ouvriront sous de très-heureux auspices, la Prusse d'ailleurs ayant, dit-on, déclaré que dans la conclusion d'un traité de commerce, elle n'aurait pas égard à la distinction faite en Angleterre entre les sucres fabriqués par des esclaves et ceux fabriqués par des hommes libres.

Nous avons annoncé, dans notre numéro du 16 de ce mois, que la chancellerie de l'échiquier a l'intention de proposer au parlement une nouvelle réduction du 3 p. c. Nous apprenons que le plan de M. Goulburn consiste en une réduction de 4 p. c. pour pour la durée des 20 premières années; après cette époque se fera une nouvelle réduction de ½ p. c.

On ne croit pas, dans la Cité, que le nouveau plan du chancelier de l'échiquier réussisse aussi bien que celui sur la précédente réduction, parce que beaucoup de capitalistes emploient de préférence leurs capitaux à des entreprises de chemins de fer et autres.

Nous extrayons du *Standard* le passage suivant sur la situation du Portugal :

Les efforts faits par le correspondant du *Times* pour présenter sous un aspect *couleur de rose* l'état actuel des finances portugaises, exercent la critique de ceux qui, dans la Cité, sont spécialement intéressés dans les affaires du Portugal. Exagérées comme elles le sont, les données fournies par le correspondant du *Times* ne pourront qu'abuser les hommes crédules, et cette classe d'hommes étant assez nombreuse, ils pourraient se repentir plus tard de s'être laissé influencer par un exposé peu fidèle. Rien n'est plus facile que d'avoir de bons projets financiers couchés sur le papier, ayant pour unique base des hypothèses séduisantes, mais peu réelles, et s'évanouissant devant l'expérience. Voici la réalité : La grande majorité des fonctionnaires civils du gouvernement ne sont pas payés; tout est sacrifié pour s'assurer la fidélité de l'armée, sur laquelle, comme en Espagne, repose uniquement la stabilité du gouvernement. Ceux qui suivent la marche des affaires du Portugal contestent que les revenus de ce pays puissent couvrir la dépense, y compris les intérêts de la dette nationale, et il y aurait de la folie à vouloir compter sur le paiement régulier des dividendes que le Portugal doit à ses créanciers.

On lit dans l'*Eclaireur de Nancy* :

Une chose vraiment singulière, c'est d'une part l'empressement que l'on montre chez nous pour construire des chemins de fer dans toutes les directions et pour les mettre en rapport avec des pays étrangers, et de l'autre l'absence de tout projet, de toute vue utile, du côté de la Hollande. Ce pays ne laisse pas cependant que d'être un de nos principaux débouchés, un de ceux avec lesquels il serait le plus profitable d'étendre et de multiplier nos relations.

Feuilleton du Journal de La Haye. — 20 Déc. 1844.

LA GUERRE DU NIZAM. (1)

XV.

Prisonnier d'une femme.

(*Suite.*)

— Voilà tout ce que nous pouvons faire humainement pour le pauvre comte Elona, dit Edward, en rentrant avec précipitation au village pour refaire sa toilette et seller le cheval préparé. Lieutenant Stephenson, ceci, comme vous entendez, est double but. Si notre malheureux Elona est encore vivant, au pouvoir des Tauge, chose possible, car les sacrifices humains ne se font chez eux qu'à la lune nouvelle, quand ils n'ont pas étranglé sur la place; si Elona n'est pas mort, il est probable que le fakir Soumicy lui accordera la liberté. Et puis, votre coureur qui fait trois milles en cinq minutes, nous rapportera des indices positifs qui vous mettront sur le véritable chemin du quartier-général des Tauge. Aussitôt vous partirez, lieutenant Stephenson, et vous agirez selon votre prudence et les inspirations du moment.

— Sir Edward, dit Stephenson, je m'incline devant votre sagesse. Oui, tout ce que vous pouviez humainement faire, vous l'avez fait.

— Le reste est à la providence; elle aide toujours ceux qui méritent d'être aidés... Ma journée est à peu près accomplie; il ne me reste plus qu'une obligation... Où est-il donc, mon brave Nizam?

Quelques instans après, l'infatigable Edward reprenait au vol de son cheval, la route de l'habitation de Nerbudda. En courant comme le vent sur la lisière du champ de combat, il salua les morts, et jeta le nom d'Elona aux échos de ce lieu maudit. Cette fois, les spectres, s'il en restait, ne se levèrent pas. Edward arriva sur la terrasse de l'habitation bien avant le milieu de la nuit.

Le colonel Douglas, le nabab et sa fille avaient entendu le galop du cheval, et ils attendaient Edward derrière la porte, légèrement entr'ouverte par précaution. Un domestique, aposté dans l'allée, s'empara du cheval, et le cavalier s'élança dans le vestibule, au milieu d'un triple hourra d'allégresse. La citadelle fut barricadée au même instant.

— Savez-vous, sir Edward, que vous nous faites de belles peurs! — dit Arinda en joignant ses mains. — Oh! nous vous aurions attendu jusqu'au jour! Le colonel nous a ordonné vingt fois de nous retirer, mais mon père et moi, nous avons désobéi... Qui donc vous a retenu si tard? Ah! méchant! vous avez quelque connaissance... C'est bon, tout se découvrira, monsieur... C'est égal, je vous pardonne, à cause du billet que vous avez écrit ce matin au colonel Douglas. Le colonel Douglas ne nous a pas montré ce billet, parce que vous y parlez un peu trop de nos affaires secrètes, dit-il dit; et il paraît, en effet, qu'elles sont fort secrètes, mauvais sujet! Mais le colonel a sauté de joie, après l'avoir lu, et tout de suite, sans perdre un instant, il a envoyé des domestiques aux familles voisines, pour leur dire que notre mariage avait été devancé, et que notre bal aura lieu dans trois jours.

Les quatre personnages de cette scène venaient de s'asseoir. Le colonel Douglas laissait parler Arinda, pour deviner les pensées d'Edward sur son visage. Edward de son côté, feignait d'écouter la jeune Indienne avec un sourire calme, et se donnait ainsi le temps d'éteindre l'agitation haletante qui grondait en lui.

— Puisque votre gracieuse bonté me pardonne, miss Arinda — dit Edward en inclinant une figure joyeuse, et la relevant lugubre vers Douglas — je ne prends plus la peine d'excuser mon retard. Un pardon de vous, miss Arinda, ne fait pas regretter d'avoir été coupable... Ainsi donc, nous danserons dans trois jours. Que je suis ravi de mon billet! comme il est venu à propos!

— Voyons, sir Edward, dit Arinda, vous paraissez souffrant de faim, ou de soif; que voulez-vous que je vous offre?...

— Mille remercimens, mademoiselle, je ne veux qu'un peu de sommeil...

— Il est fort tard, en effet — dit Douglas, avec une langueur somnolente...

— Et il est encore plus tard pour moi, ajouta Edward... Nous avons poussé notre chasse fort loin aujourd'hui...

— Oh!... causons encore un peu, messieurs, dit la jeune Indienne, avec une minauderie charmante — j'aime tant faire la veillée à la campagne! le jour il fait trop chaud pour parler... Vous saurez, sir Edward, que votre billet de ce matin m'a procuré un cadeau superbe de notre bon père... Regardez ce diamant. Comment le trouvez-vous?

— Il me paraît magnifique, miss Arinda; mais la nuit ne fait pas valoir les diamans. J'aurai un plaisir infini à le revoir demain au grand jour.

— Avant votre arrivée, sir Edward, mon père et le colonel Douglas ont soutenu une longue discussion sur les diamans...

— Nous la continuerons demain, j'espère — dit le colonel, en se levant dans l'attitude expressive d'un homme accablé de sommeil.

— Croyez bien que vous avez tort, colonel, dit le vieux nabab.

— Peut-être, dit le colonel.

— Certainement, il a tort! dit Edward, en se levant.

— Voilà sir Edward qui donne tort à mon père — s'écria Arinda avec un éclat de rire — et il ne connaît pas le sujet de notre discussion! Asseyez-vous donc, sir Edward. Nous verrons si vous pouvez être juge dans cette affaire. Venez vous asseoir à mon côté... Bien!... Connaissez-vous la valeur du diamant de Pitt (le Régent)?

— C'est un diamant de 137 carats — répondit Edward, avec un léger bâillement dissimulé avec politesse.

— Croyez-vous, comme le colonel — poursuivit Arinda — qu'il n'y a pas de plus gros diamant au monde?

— Je le crois.

— Eh bien! vous êtes un ignorant, monsieur. Le diamant que l'empereur Bâber prit à Agra, en 1526 pèse 224 *ruttees*, ou 672 carats, et le fameux diamant d'Aureng-Zeb est de 900 carats.

— Dans le tarif des *Mille et une Nuits*, miss Arinda?

— Voilà justement ce qu'a dit le colonel! Est-ce que vous avez la prétention, messieurs, de mieux connaître les diamans que mon père, qui ne fabrique toute sa vie que pour les Anglais?

— Nous nous rendons à cette raison, le colonel et moi, dit Edward; je vais faire, grâce à vous, des rêves de diamant, cette nuit, des rêves de 900 carats.

— Colonel — dit Arinda à Douglas qui prêtait l'oreille aux murmures extérieurs de la nuit, en dissimulant mal son inquiétude — colonel Douglas, vous abandonnez la discussion... que faites-vous là, devant les croisées? Entendez-vous quelque chose?...

— Moi, belle Arinda, je me promène au hasard, pour me tenir éveillé... je regardais la partition de *Robin-des-Bois*, ouverte sur votre piano.

— Connaissez-vous l'ouverture de Weber, sir Edward?... que cela doit être beau, la nuit!... Si mon accordeur indien était venu aujourd'hui, je vous la jouerais. Il est fort inexact cet accordeur.

— Probablement, il a été fort occupé aujourd'hui, dit Edward en regardant le colonel... Au reste, cette ouverture est effrayante à cette heure.

— Moi! dit Arinda, je n'ai peur de rien, quand je suis avec des gens de guerre. Les femmes de l'Inde ont du cœur, elles sont nées pour être soldats. Connaissez-vous l'histoire de Noor-Jehan, sir Edward?

— Quel plaisir j'aurai de la connaître demain, à mon réveil.

— Alors, il faut vous l'apprendre aujourd'hui — dit Arinda, en croisant ses bras nus sur la table dans une belle attitude de narration.

Douglas jeta un regard significatif et rapide à sir Edward. Ce regard disait : Résignons-nous et écoutons l'histoire.

— Voyons l'histoire de Noor-Jehan! dit Edward en appuyant son coude droit sur la table, et son menton sur la main.

Le nabab dormait.

— Noor-Jehan dit Arinda, joyeuse comme toute jeune fille qui se fait écouter, était la femme favorite de Jehangire, souverain des Cinq-Rivières, en 1616. Elle causa bien des chagrins à son mari en voulant faire donner à son fils Shariar, la succession au trône, au préjudice des aînés des autres femmes. Ce fut la cause de la grande rebellion qui coûta tant de sang et de deuil; car le plus brave et le plus habile des fils déshérités, Shad-Jehan, se fit un parti nombreux, et soutint ses prétentions par les armes contre son père. Enfin, l'empereur Jehangire se trouva en grand péril et bloqué dans Lahora par son ministre rebelle Mohabet. Noor-Jehan était avec son frère Assoph-Kan; ils apprirent le malheur du souverain, et résolurent de le délivrer. Une grande rivière les séparait de l'armée de Mohabet. Noor-Jehan monta sur son éléphant, tenant son jeune fils à la main, et elle entra la première dans l'eau. Sa petite armée, excitée par l'héroïsme de cette femme, poussa des cris d'enthousiasme et la suivit à la nage. Noor-Jehan attaqua les ennemis, et reçut les flèches de cinq carquois. Trois guides d'éléphans furent tués à ses côtés, et son jeune fils fut blessé au bras. Elle remporta une victoire complète et délivra son époux.

— Miss Arinda, dit Edward en se levant pour la troisième fois, votre histoire est magnifique; elle a même le bonheur de n'être pas longue. Quelle femme! Je vais rêver de Noor-Jehan cette nuit, si j'en ai le temps.

— Vous croyez, sir Edward, dit Arinda en l'obligeant à reprendre sa place;

(1) Voir le *Journal de La Haye* d'hier.

Nous ne concevons réellement pas pourquoi le gouvernement ne s'occupe pas de prolonger le chemin de fer d'Anvers vers la Hollande, où il existe déjà un fort beau réseau qui relie entre elles les principales villes du pays.

La section vers la Hollande est un complétement indispensable de nos chemins de fer.

Le pyroscaphe royal de guerre le *Vésuve*, commandé par le lieutenant de marine de première classe Hogenhouck Tulleken, qui a quitté récemment Hellevoetsluis pour se rendre à Batavia, est entré, le 13 de ce mois, dans le port de Falmouth pour prendre du charbon.

Dans sa séance annuelle de dimanche dernier, l'Académie des Sciences de Bruxelles a décerné une médaille d'or à M. Verloren, d'Utrecht, pour son mémoire sur la question suivante:

« Eclaircir, par des observations nouvelles, le phénomène de » la circulation dans les insectes, en recherchant si on peut la » reconnaître dans les larves des différens ordres de ces animaux.

Mlle Meerti, maintenant Mme Blaes, qui, comme cantatrice, a laissé ici de beaux souvenirs et qui a reçu en Russie un si brillant accueil, ainsi que son mari M. Blaes, clarinettiste de première force, sont attendus sous peu de jours à La Haye, où ces excellens artistes se proposent de donner un concert.

L'Autriche et la Turquie.

Semlin, 1er décembre.

La double démarche faite par le cabinet autrichien auprès de la Porte ottomane, afin de mieux régler les rapports de commerce et de faire cesser les entraves de la navigation sur le Danube, bien qu'elles n'aient eu l'une et l'autre que des informations pour prétexte, fait concevoir les plus belles espérances, dont l'accomplissement ne sera pas seulement profitable à notre monarchie. Relativement au premier point, on dit que toutes les puissances sont d'accord, et la fixation d'un tarif équitable de commerce, jointe à un mode d'application plus régulier, ne peut qu'accroître la prospérité industrielle, surtout des contrées d'Allemagne qu'arrose le Danube. Quant aux affaires qui concernent la frontière de l'Autriche, des stipulations, datant pour la plupart de l'époque où l'on était en guerre avec la Turquie, sont essentiellement politiques de leur nature. L'importance commerciale du Levant, peu soupçonnée jadis, a rendu la révision de ces rapports d'autant plus urgente, que le tarif d'importation et d'exportation entre la Turquie et l'Autriche aura atteint son terme en 1846.

Pour ce qui est du canal projeté de Czernawoda à Kustendjé, l'exécution de cette entreprise ne laisse pas d'être difficile. Les frais risquent d'atteindre un chiffre plus élevé que la bonne envie de voir réaliser ce plan n'aime à le croire; les vestiges trouvés, dit-on, d'un canal des Romains creusé dans cette direction, ne sauraient davantage convaincre les experts. La décision de cette affaire dépendra surtout des intérêts de la politique.

Nouvelles de Belgique.

On lit dans le *Précurseur*, journal anversois, en date du 18:

Hier soir, depuis 5 heures jusqu'à 9, il y a eu, dans un estaminet dont l'enseigne est *la Porte d'Or*, une réunion composée de 2,000 ouvriers. Ces ouvriers, la plupart mariés et pères de famille, trouvent dans l'industrie et dans le commerce des sucres les seuls moyens d'existence qu'ils possèdent. Aussi, depuis le nouveau système et la nouvelle loi, ont-ils vu se tarir la source qui les alimentait, et grand nombre d'entre eux sont-ils tombés dans une affreuse indigence. Ils sont réduits à accepter de la pitié privée et de la charité publique le pain qu'ils ne demandent qu'à gagner.

Le but de cette réunion était d'adresser à la chambre des représentans une pétition, afin d'obtenir sans retard la révision de cette loi qui n'a pas encore *produit tous ses effets*.

Avant six heures, il y avait, à *La Porte d'Or*, une affluence considérable d'ouvriers, appartenant aux raffineries et aux différentes corporations. Ils arrivaient par détachemens, conduits par leurs chefs. Les salles, la cour même de l'établissement regorgeaient de monde.

A 5 heures précises, les chefs de corporations et les maîtres-ouvriers raffineurs ont pris place au bureau. L'un d'eux a pris la parole, et, en peu de mots, a fait connaître le motif de cette réunion; puis, recommandant, avant tout, le respect à l'ordre public et le calme, il a donné lecture d'une pétition écrite en langue flamande. Cette pétition, dans laquelle sont retracées, naïvement et d'une manière touchante, les souffrances de la classe ouvrière vivant du commerce et de l'industrie des sucres, a obtenu l'assentiment unanime des nombreux assistans. La lecture en a été faite trois fois, au fur et à mesure que ceux qui l'avaient signée quittaient la salle, pour faire place à de nouveaux arrivans, dont le flot se pressait sans cesse, à tel point que, quoique les chefs aient employé plusieurs heures à recueillir les signatures, le temps a été insuffisant, et qu'il a fallu indiquer une seconde réunion pour aujourd'hui à 2 heures.

CHAMBRES BELGES.

Dans la séance de la chambre des représentans, du 17, MM. Eloy de Burdinne et d'Hoffschmidt parlent en faveur du traité.

M. Manilius dit que M. le ministre de l'intérieur a été beaucoup plus explicite dans le sein de la chambre que dans le sein de la section centrale, et surtout dans l'interprétation de l'art. 19 concernant les fers.

L'orateur annonce qu'il votera contre le traité, parce qu'il s'est aperçu que M. le ministre n'avait pas d'opinion fixe sur l'interprétation de l'art. 19, et qu'il l'a déjà interprété de trois ou de quatre manières différentes. L'orateur se plaint aussi que M. le ministre des travaux publics repousse l'estampille, alors qu'il l'appuyait il y a trois ans.

M. Devaux. Messieurs, dans le cours de la discussion, M. Manilius vient de dire que M. le ministre de l'intérieur a déjà eu trois opinions sur l'interprétation de l'art. 19 qui concerne les fers. — L'art. 19 dit que les fers entreront par *la frontière de terre* entre les deux pays.

Je voudrais que M. le ministre nous donnât une explication sur ce qu'il entend définitivement, car il ne peut pas s'agir du Rhin, puisque les fers entrent par la frontière de terre entre la Hollande et la Prusse.

Une quatrième opinion du ministère s'est manifestée dans le *Moniteur* qui ne nous parle plus des certitudes données à la chambre dans une séance précédente.

Il n'y a pas de certitude dans l'art. 19 du traité, et si M. le ministre déclare qu'il y en a, il faut qu'il y ait eu des négociations depuis le traité. Qu'on nous montre donc sur quoi est basée cette certitude. Il nous faut des preuves, il faut produire des pièces écrites, parce que l'art. 19 est la base du traité.

M. le ministre de l'intérieur. Si M. Manilius ne m'avait pas fait intervenir d'une manière grotesque dans la discussion, j'aurais déjà répondu.

M. Manilius. Il n'y a rien de grotesque dans mon discours, qu'est ce que cela? grotesque...

M. le ministre de l'intérieur. Je ne me permets de faire des pantomimes envers personne et j'ai le droit d'en exiger autant des autres membres de la chambre.

J'ai dit pour les fers qu'il serait à désirer que le transport pût se faire par les voies de terre, parce que de cette manière aucune fraude ne serait possible. La Belgique tient pour ainsi dire la clef de l'entrée en Prusse.

Il n'en serait pas de même si le transport avait lieu par la Meuse et par le Rhin entre la Prusse et la Hollande. C'est à tort que l'on a supposé que j'avais changé d'opinion sur l'interprétation du traité. Nous avons lieu de croire que l'art. 19 sera interprété comme nous l'entendons, et si la chambre veut user de son droit, en demandant le comité secret, je m'engage à fournir toutes les explications nécessaires.

Quoi qu'il en soit, je crois que l'art. 19, d'après son esprit comme d'après sa lettre, doit être entendu en ce sens que les voies fluviales de la Meuse et du Rhin nous sont ouvertes, l'Allemagne n'a aucun intérêt à nous les refuser. Je me suis également assuré que c'est l'opinion de ceux qui ont contracté avec nous.

M. Devaux. Il est fâcheux que nous ne puissions plus compter du jour au lendemain sur la parole du gouvernement. Il ne s'agit plus de certitude maintenant c'est une probabilité. M. le ministre se fait un jeu de la chambre au moyen d'une équivoque.

M. le ministre de l'intérieur repousse le blâme que lui adresse M. Devaux, et déclare qu'il n'a jamais changé d'opinion.

M. Verhaegen pense que si l'art. 19 n'est pas explicite, on doit rejeter le traité.

La chambre se forme en comité secret à 4 heures.

La séance à huis clos s'est prolongée jusqu'à 5 heures, et sera reprise aujourd'hui à une heure.

Si nous sommes bien informés, dit le *Journal du Commerce d'Anvers*, M. Devaux doit s'être de nouveau récrié contre les variations qu'il signale dans le langage de M. le ministre de l'intérieur, dont les nouvelles explications lui ont paru fort peu rassurantes.

D'autres membres ont exprimé la même opinion.

Le sénat s'est réuni le 17 à 2 heures et a adopté, sans discussion aucune, et à l'unanimité des 29 membres présens, le budget des affaires étrangères.

Le budget de la justice a été renvoyé à l'examen de la commission déjà chargée du projet de loi relatif aux traitemens des membres de l'ordre judiciaire.

Aucun rapport n'étant prêt et l'ordre du jour épuisé, le sénat a renvoyé sa prochaine séance à jeudi prochain.

Nouvelles de France.

Paris, 11 décembre.

A l'occasion du mariage de M. le duc d'Aumale, le titre de *duc* est conféré par le roi à M. le baron Pasquier. Puisqu'on venait de créer en la personne du maréchal Bugeaud un duc militaire, on n'aura pas voulu sans doute que l'ordre civil fût moins favorisé; et ce point admis, il était impossible encore que le choix tombât sur un personnage plus hautement désigné que le chancelier de France, le sage et habile président de la chambre des pairs. — On nous assure que de prochaines promotions au même titre de duc seront faites en faveur de M. le maréchal Sébastiani et de M. le maréchal Gérard.

(*Revue de Paris*.)

— Un autre journal prétend que M. Guizot va être créé duc.

— M. le ministre de l'agriculture et du commerce vient d'envoyer à plusieurs chambres de commerce les premiers renseignemens qu'il a reçus de l'ambassadeur du roi en Chine, sur les pays parcourus par l'expédition commerciale qui l'accompagne. Les négocians et armateurs y trouveront des informations intéressantes sur les débouchés actuels ou à ouvrir, et les retours à opérer en ces pays, comme sur les divers produits fabriqués qui y ont ou peuvent y avoir cours.

— Tous les ministres se sont réunis hier, pour s'occuper de la rédaction du discours, d'ouverture de la couronne, et pour en arrêter définitivement les bases. M. Villemain, qui est chargé de faire le projet de discours, devra dire son travail au conseil, samedi prochain.

— On annonce que le ministère veut faire tous ses efforts pour étouffer la discussion de l'adresse, et pour décider la majorité à voter la réponse au discours du trône, sans discussion, sous le prétexte que les débats ne peuvent amener aucun résultat, et qu'ils retardent inutilement l'examen des questions importantes d'intérêt matériel.

— Tous les députés amis du ministère sont occupés en ce moment, avant de quitter leurs départemens, à faire les premières démarches nécessaires pour assurer leurs réélections, en cas de dissolution des chambres. Aucun d'eux ne paraît douter de l'intention de M. Guizot, d'avoir recours aux élections générales, s'il n'a pas la majorité pour l'adresse, en réponse au discours du trône.

— On lit dans le journal, l'*Algérie*:

La retraite d'Abd-el-Kader dans l'intérieur du Maroc, le rapprochement des quelques hommes qui lui étaient restés fidèles, se confirment et paraissent aujourd'hui un fait irrécusable. Toutefois, le défenseur de la nationalité arabe, le libérateur de la guerre sainte, n'a pris cette grande résolution finale, qu'après avoir perdu l'appui qu'il avait trouvé chez les Beni-Snacen, et qu'après avoir inutilement tenté de s'en créer un autre dans les populations du Sud.

— Le *Journal des Débats* s'occupe de la présidence de la chambre des députés. L'année dernière, il aurait désiré que M. Dupin eût été choisi pour ces fonctions; cette année il fait le même

---

vous croyez que c'est la seule femme d'Asie qui soit une héroïne! Nous en avons des milliers comme celle-là... Voulez-vous que je vous raconte l'histoire des femmes de l'émir Lodi.

Douglas fit un mouvement d'impatience qui fut éclipsé avec adresse par Edward.

— Mais, miss Arinda, dit-il en riant, gardez-nous quelque chose pour la veillée de demain. Les femmes de l'émir Lodi troubleraient mon sommeil. Noor-Jéhan me suffit (1).

— Alors, dit Edward, dit Arinda en se levant, il est inutile de vous souhaiter une bonne nuit...

— Je crois bien, miss Arinda; j'ai la tête pleine de diamans, d'héroïnes indiennes et de sommeil.

— Colonel Douglas, dit Arinda, vous êtes bien distrait ce soir...

— Je songeais à nous, ma belle miss Arinda, et je pensais à vous; cela vous explique mon indifférence pour les autres femmes et les autres diamans.

— Ah! dit Edward, le colonel est galant comme un mari, avant le mariage!

— Est-il méchant, ce sir Edward! dit Arinda. Le colonel m'a promis d'être toujours après comme avant.

Alors, je me tais, miss Arinda, et pour prouver que je ne vous garde point rancune de vos épigrammes, je vous accompagne, un flambeau à la main, jusque sur le seuil de votre chambre de lit. Vos femmes vous attendent au bas de l'escalier. Me permettez-vous d'ouvrir la marche?

— Je ne vous ai jamais vu passionné pour le sommeil comme ce soir...

— Vous appelez cela *ce soir*, miss Arinda! nous sommes à demain.

— Allons, veuve, vieux enfant, et réveillez mon père, qui dort partout, lui.. Réveillez votre beau-père, colonel Douglas.

— Oui, ma chère femme, répondit le colonel.

— Vous voilà mariés, dit Edward; que Dieu vous bénisse et moi-même.

— Il me semble, dit Arinda, en s'arrêtant sur la première marche de l'escalier, il me semble qu'on pourrait bien supprimer ces deux espèces de sentinelles qui dorment debout derrière la porte.

— Vraiment, miss Arinda, dit Edward, en continuant de monter, ce soir je ne vous reconnais plus. Ce soir, vous êtes courageuse comme Noor-Jéhan.

— Dites-donc à ces sentinelles d'aller dormir dans leur chambre, poursuivit Arinda; est-ce que vous craignez que les tigres ouvrent la porte avec une fausse clé?

— Vous avez raison, belle Arinda, dit le colonel; c'est une précaution de luxe: je vais envoyer ces deux dormeurs au lit.

On se sépara bientôt après. Douglas et Edward se trouvèrent enfin seuls et face à face.

— Quel jour! quelle nuit! dit Edward.

— Je sais tout, dit Douglas.

— Vous ne savez rien, mon colonel.

— Vous êtes tombés dans une embuscade, à la source du petit bois. Nous a entendu dans le lointain un bruit sourd d'armes à feu; ce bruit a duré qu'un instant. Cent hommes sont partis au vol; ils n'ont trouvé que vingt cadavres. Anglais et Taugs, tout a été enseveli. On ne saura rien demain.

— Vous ignorez tout. En cinq minutes, je vais vous raconter ce que trois heures peuvent renfermer d'événemens.

Douglas écouta le récit d'Edward avec une émotion facile à comprendre; puis:

— Mon cher Edward, dit-il, dans tout cela, il y a une chose horrible pour nous tous, et désolante pour moi, en particulier. C'est la catastrophe du pauvre Elona. Si Dieu n'a pas fait un miracle, Elona n'existe plus en ce moment.

Quelques larmes roulèrent furtivement sur les yeux des deux amis. Chez beaucoup d'hommes la sensibilité a aussi sa pudeur.

— Et s'il est mort — dit Edward après une courte pause — s'il est mort, votre mariage avec miss Arinda...

— Soyons à notre devoir à cette heure, mon ami, pensons aux choses sérieuses, Edward... Avez-vous réfléchi à cette embuscade de Taugs? Ces monstres-là sortent de leurs huttes de joncs, que faisaient-ils là, dans le bois, en si petit nombre, quatre heures avant le lever de leur étoile, à deux pas du grand chemin, dans un champ de riz? cela me paraît bien mystérieux!.. Puis une même coutume d'enterrer les morts, selon leur usage.

— C'est qu'ils s'emplaient sur les tigres.

— Oui, peut-être... n'importe, cette attaque est étrange. Mes rapports reçus aujourd'hui sont assez favorables. On sait, par les espions, qu'il y a du découragement parmi les Taugs, le prosélytisme s'essouffle en faveur des adeptes manquent, les vieux se retirent épuisés. Les ennemis qui nous restent n'en sont que plus redoutables, parce que leur fanatisme a tout entremêlé. Il faut donc frapper un grand coup; nous le frapperons. Je suis prêt.

— Si le stratagème de Lakmi réussit, le succès atteindra, dit Edward, nous avons quelque espoir pour Elona.

— Espoir bien faible, mon ami! N'importe, le stratagème est bon, et j'approuve tout ce que vous avez fait à Roudjah.

— Vous concevez, Douglas, que je n'ai pas voulu venir vous demander des soldats ici, à vous, il ne fallait pas dégarnir l'habitation de Nerbudda, menacée chaque nuit...

— Vous avez raisonné juste, mon cher Edward... Maintenant, tout nous porte à croire que nous ne serons pas attaqués cette nuit. Cependant, il faut être sur nos gardes... Je vais m'esquiver par la voie ordinaire, pour achever la nuit au milieu de mes soldats; vous, Edward, prenez du repos, votre colonel vous l'ordonne. Dormez, l'œil ouvert, et les mains aux poignées de vos armes. Votre poste est plus honorable et plus périlleux que le mien; vous gardez la maison du vieux Nabab et le sommeil de miss Arinda.

— J'obéis à mon colonel, dit Edward en serrant les mains de Douglas.

— Nous parlerons d'Octavie demain. Adieu Edward.

— Adieu Douglas... N'est-il pas étrange que l'amour se mêle à toutes les affaires sérieuses de ce monde! Nous ne sommes que trois dans ce désert; trois l'un voudrait donner le bonheur à sa Pologne, vous à votre Bengale, moi à notre genre humain, et cependant ce sont dans nos têtes avec des noms de femmes et toutes les distractions fiévreuses de la jalousie et de l'amour.

— Hélas! dit le colonel, peut-être en ce moment ces trois hommes ne sont plus que deux, au désert!

XVI.

Le temple de Dounar-Leyna (1).

Des sphinx, des bœufs d'airain sur l'arène accroupis,
Ont fait des chameaux aux piliers décrépits.
L'aspic à l'œil de braise, agitant sa paupière,
Passe sa tête plate aux crevasses des pierres.
Tout chancelle et fléchit, sous les toits entr'ouverts.
Le mur suinte, et l'on voit fourmiller à travers
De grands feuillages roux, sortant d'entre les marches,
Des monstres qu'on prendrait pour des racines d'arbres.
Partout, sur les parois du morne monument,
Quelque chose d'affreux ramène confusément;
Et celui qui parcourt ce dédale difforme,
Comme s'il était pris par un polype énorme,
Sur son front effaré, sous son pied hasardeux,
Sent vivre et remuer l'édifice hideux!

(Victor Hugo, *Feuilles d'Automne*.)

Parcelles contrées connues deux seules, les étrangleurs indiens ont maintenu vers la chaîne de rubrugnes qui se plonge à travers le village de Roudjah. Lorsque le jeune Elona et ses neveux furent d'infortune se virent lier les pieds et les mains par leurs sauvages vainqueurs, précipités toujours habitués à égorger sur place, ils comprirent qu'ils allaient subir un autre genre de mort, et que les étrangleurs allaient sur l'autel de la déesse Dèern.

Dans un long désert du mont Sériah, une large et symétrique excavation, taillée comme un pylone égyptien, sert de portique au temple de Dounar-Leyna. Il y a deux environs de ce parvis lugubre un si prodigieux amas de roches amoncelées, que les Indiens de la contrée eux-mêmes ne parviennent à le découvrir, sans avoir pour guide un de ces fakirs pénitens qui se vouent à la vie de visiter les cryptes anciennes, lieux autrefois sanctifiés par

(1) Il y a dans l'Inde deux temples de ce nom.

(1) L'histoire de Jehangire est une série de drames sanglans d'un intérêt merveilleux. Les femmes de l'émir Lodi se tuèrent toutes pour échapper au déshonneur; exemples de vertus héroïques très-communs dans l'Inde. On peut lire ces admirables traditions dans l'*Historical and descriptive account of British India, by Hugh Murray*, etc.

rce que, dit-il, la chambre a besoin d'un bon président, il ne croit pas qu'elle puisse en avoir un meilleur que M. , plus ferme, plus capable d'éclairer un débat en le diri-. Le *Journal des Débats* veut bien reconnaître que M. Sau- d'excellentes qualités et que, quand la chambre est tran- e, il préside tout aussi bien qu'un autre; mais personne plus ému que lui, alors même qu'il faudrait toute l'autori- président, pour ramener la chambre à sa dignité.

Bourse de Paris du 17 décembre.

e 5 p. c. a ouvert avec disposition à la baisse à 120.85 et des importantes ont fait tomber ce fonds à 120.25 cours de comptant du courant. Ce sont des bruits de remboure- ment qui ont causé cette réaction. Le 3 p. c. a été toute la rse entre 85.15 et 85 pour finir à ce dernier prix, affaires les.

l n'y a pas de changement à noter en fonds belges; les ban- seules ont monté rapidement de 595 à 640. On parlait chats pour compte belge. Le 2½ hollandais a monté de ½ à 64. L'emprunt romain et la rente de Naples n'ont pas 104¼ et 98.60. Il n'y a pas eu de cours pour l'actif es- ; le 3 p. c. a monté de ⅛ p. c. à 37½.

5 p. c. portugais était demandé à 57.

Nouvelles d'Espagne.

Madrid, 9 décembre.

La Gazette de Madrid publie l'ordonnance royale qui fait ce de la vie au colonel Rengifo et à ses co-conspirateurs. La sse périodique avait présenté à la reine une requête en fa- ur de ces malheureux.

La commission mixte des deux chambres s'assemble pour se tre d'accord relativement au conseil d'état.

Des lettres de Pontevedra du 5 décembre, disent qu'Espar- Linage, Garrea et d'autres, ont quitté Londres pour l'An- lousie. La place de Cadix leur était promise, maintenant c'est Galice qu'ils veulent tenter la fortune. Le gouvernement rend les mesures nécessaires.

Toutes ces nouvelles données aux journaux de Madrid par correspondances des provinces, ne sont nullement vérifiées ne méritent pas de fixer l'attention. (*Corresp. part.*)

— C'est M. Sartorius qui a conduit au palais les directeurs journaux; il les a présentés à M. Donoso-Cortès, secrétaire la reine. Celui-ci a parlé avec chaleur et enthousiasme en ant valoir les droits sacrés de l'humanité. Les directeurs des rnaux ont été heureux de rencontrer des sentimens généreux et philantropiques chez M. Donoso-Cortès et des disposi- ns bienveillantes chez Sa Majesté.

Voici le texte de la pétition adressée à la reine par toute la resse de Madrid :

« Madame,

» Les journaux, dont les rédacteurs ont signé cette requête, supplient votre majesté de faire grâce de la vie à don Mauricio Rengifo, don Manuel Arilla et don Pedro Garcia.

» Madame, votre majesté est bien jeune et son cœur doit na- urellement pencher vers la clémence. Le droit de grâce est la plus belle prérogative de la couronne. Une foule de familles demandent la grâce des malheureux condamnés qui ont des femmes, des enfans, une patrie à regretter. Ces nouvelles exé- utions ne sont pas, d'ailleurs, nécessaires pour préserver l'Es- agne des révolutions.

» Dieu garde beaucoup d'années à votre majesté.

» Signé, *El Eco del Comercio, el Clamor publico, el* » *Espectador, la Esperanza, el Catolico,* » *el Heraldo, el Tiempo.* »

Bourse de Madrid du 10 décembre.

3 p. c. 32 3/16 au c., 32⅛ à 60 jours. — 5 p. c. 21⅝ à 60 jours. Dette flottante 77 au c. — Coupons 26¼ à 60 jours.

Nouvelles et faits divers.

Les dernières nouvelles de Montevideo portent qu'Oribe, maintenant président de la république Orientale, a fait publier, en date du 1er septembre dernier, un décret prohibant, à dater du quinze du même mois, dans tous les ports de la république, l'introduction des marchandises provenant de Montevideo.

Aux dernières dates, Montevideo était en proie à une crise ministérielle.

— On écrit de Vienne, 4 décembre :

Le bruit court que le prince Gustave Wasa quittera le service autrichien pour entrer au service russe. Cela n'aura sans doute lieu qu'avec le consentement du roi Oscar, ou ce serait une déclaration d'hostilité contre la dynastie actuelle de Suède.

— L'agitation contre la loi des donations charitables continue en Irlande. Toutes les paroisses sont en mouvement. On annonce que le gouvernement est disposé à révoquer la clause du bill, exigeant que les legs ou donations aient trois mois de date à la mort du testateur. Il paraît qu'il y sera fait d'autres modifications importantes. D'après toutes les probabilités, la loi sera abandonnée à cause des difficultés pratiques soulevées par la mise à exécution. Plusieurs mesures favorables aux catholiques d'Irlande doivent être proposées par le gouvernement dans la prochaine session du parlement.

— O'Connell a assisté jeudi dernier à un banquet qui lui a été offert par les *repealers* du comté de Waterford. Le discours prononcé à cette occasion par le libérateur, n'offre rien de caractéristique. On y remarque cependant qu'il ne promet point à ses auditeurs le prochain rappel de l'Union; au contraire, il n'en parle que comme d'une éventualité soumise à d'autres éventualités, à une guerre européenne par exemple.

— Le 30 novembre, une éruption extrêmement violente de l'Etna a eu lieu. Elle était visible à Malte, malgré la distance entre ces deux points, et c'est de cette ville que la nouvelle est arrivée à Paris.

— On écrit de Berlin, 12 décembre :

Lorsque LL. MM. se rendirent, il y a quelques jours, au palais du prince Charles pour assister à un dîner donné par S. A. R., les chevaux du carrosse royal s'effarouchèrent. Le laquais qui était derrière la voiture sauta immédiatement à terre et avec l'aide de plusieurs personnes, qui étaient promptement accourues, il parvint bientôt à arrêter les chevaux. Le roi et la reine purent alors descendre et prirent place dans la voiture qui suivait de près le carrosse royal et qui était occupé par une dame d'honneur. En entrant dans le palais du prince Charles, LL. MM. étaient entièrement remises de la frayeur qu'avait pu leur causer cet accident.

— On écrit de Lucerne, 13 décembre :

A peine le parti de l'opposition s'est-il retiré de toute part, que voici venir les arrestations. On a arrêté jusqu'à présent 80 personnes tant de la ville que du dehors, et l'on prétend que 100 à 200 personnes ont pris la fuite. Du nombre des premières sont depuis deux jours MM. Isaak, ammann de la ville, le major Schiedler, Delaquis, Blancard. Détenus et fugitifs sont pour la plupart des hommes d'affaires et des maîtres artisans.

On apprend de divers côtés qu'il règne toujours une grande agitation dans le canton d'Argovie, surtout le long de la frontière lucernoise, et même l'opinion, d'après laquelle les radicaux méditent un nouveau coup-de-main contre Lucerne, s'accrédite de jour en jour davantage. Le langage tenu par certains journaux semble confirmer cette nouvelle.

— Suivant la *Revue de Paris*, l'Egypte est si complètement retombée sous le joug du monopole, que trois riches maisons grecques, favorisées par le vice-roi, y font exclusivement tout le commerce au préjudice des Européens. L'une de ces maisons a acheté tous les chanvres de l'Egypte, l'autre tout le *gommi*, la troisième tout le *senné* et le salpêtre. Aux réclamations pressantes des consuls de France et d'Angleterre, le vieux Méhémet-Ali répond d'un ton calme que, loin d'être pour le monopole, il a livré toute l'Egypte à la concurrence, que ce n'est pas sa faute si les Grecs, connaissant mieux l'Orient et spéculant avec plus d'habileté, l'emportent à toutes les enchères et offrent constamment de meilleures conditions que les maisons européennes. Ce fait mériterait d'être constaté par des juges impartiaux.

— Par décision du duc régnant de Gotha, le denier de confession a été aboli dans la commune évangélique. Les ecclésiastiques sont pleinement indemnisés par le souverain.

— On écrit de Paris, 16 décembre :

P. S. — 4½ heures. Au moment où nous écrivons, l'église de St-Eustache est en proie à un vaste incendie.

A 3½ heures le feu s'est manifesté aux orgues, où l'on faisait de grandes réparations, et en un instant l'incendie a pris un tel développement qu'il est devenu impossible de sauver ces orgues magnifiques qui devaient rivaliser avec celles de St-Denis...

A 4 heures, le feu commençait à gagner la toiture, et l'on craignait pour l'édifice tout entier. Il n'y avait encore que deux pompes en activité, mais les pompiers arrivaient à chaque instant sur le lieu de l'incendie. Les chaises qui étaient placées en monceaux sous les orgues mêmes étaient la proie des flammes.

La foule qui entoure l'église est immense. Ces orgues n'étaient posées que depuis six mois.

L'église St-Eustache est une des plus belles de Paris par son architecture et sa grandeur.

L'incendie de l'église St.-Eustache a pu être concentré dans son foyer. L'orgue qui valait plus de 300,000 francs est perdu. La chaire, morceau de sculpture des plus remarquables, a été entièrement brisée. Les pertes sont beaucoup plus considérables, qu'on ne le croyait. Personne n'a été tué, mais plusieurs pompiers et cinq gardes municipaux ont été blessés.

— Le 16, un fâcheux accident est arrivé sur le chemin de fer de Paris à Versailles (rive gauche). Voici, d'après la note envoyée par l'administration même, les détails de ce cruel événement :

« A une heure, le convoi, parti à midi et demi de Versailles, sur le chemin de fer de la rive gauche, était arrivé entre les stations de Sèvres et de Chaville, lorsqu'il s'est trouvé brusquement arrêté par suite de la rupture de la clavette de la barre qui attache le wagon de bagages aux voitures des voyageurs.

La locomotive, son tender et le wagon de sûreté ont été séparés du convoi et ont continué leur route sans accident, mais la barre d'attelage s'étant fichée en terre, et ayant formé arc-boutant, a soulevé le premier wagon et fait dérailler le convoi; les voitures ont ainsi marché pendant cinquante ou soixante mètres, et la première voiture a été renversée sur le talus.

» Le conducteur Dri, qui se trouvait sur l'impériale de cette voiture, a été précipité et tué sur le coup. Cinq voyageurs ont été plus ou moins blessés ou contusionnés. Leur état ne laisse aucune inquiétude.

» Le service a été immédiatement repris. »

— Des lettres de Magnésie nous apprennent que le 17 novembre un terrible incendie a désolé la population de Balukesser en ruinant de fond en comble une foule de familles. On évalue à plus de mille, les maisons ou boutiques qui sont devenues la proie des flammes. Le feu s'est déclaré au centre des bazars.

— Parmi les entreprises gigantesques de notre époque, une des plus étonnantes est celle de la grande compagnie des chemins de fer indiens. (*Great indian railway company*) La principale ligne à établir doit déboucher de Bombay jusqu'à la ligne de Godavery, et se terminer sur la côte orientale près de Coringa. On en propose en outre trois autres transversales; l'une de Poona à Bejapour, l'autre de Poona à Aurungabad, une troisième de Hyderabad à Nagpour. Ces voies ferrées deviendraient les canaux par lesquels s'écoulerait l'immense commerce qui se fait entre l'intérieur et les côtes. Les lignes proposées auraient un développement de 15,000 milles (*plus de 1720 kilomètres*), et leur construction exigerait un capital de 5 millions sterling (72½ millions de florins).

— Nous avons rapporté les détails de l'attentat commis le 6 décembre, rue Marsollier à Paris. M. le docteur Haller, qui a le premier porté secours à la victime de cet audacieux guet-apens, adresse à la *Gazette des Tribunaux* une lettre qui confirme ce récit :

« ... J'avais quitté la maison n° 13 de la rue Marsollier, et en suivant le trottoir du côté des maisons de ladite rue, je me dirigeais vers la rue Méhul. Ce fut à sept heures et quelques minutes environ. Le temps était sombre et brumeux, le froid assez rigoureux. Quelques becs de gaz allumés le long du trottoir sur lequel je marchais, n'éclairaient que très-faiblement la rue assez large, de sorte que le trottoir du théâtre, couvert en grande partie d'un auvent, restait dans une obscurité à peu près complète, état de choses qui malheureusement se répète tous les jours où ce théâtre fait relâche. J'étais ainsi arrivé à la grande

---

culte indou. La date de leur inauguration a été oubliée par les histoires. Quelles sont les puissantes mains d'architectes et de sculpteurs qui ont enseveli ces merveilles dans les continens et les archipels? C'est le secret de l'Inde. Il a fallu tant de siècles et de générations pour labourer ainsi les entrailles de la terre et faire pousser dessus et dessous cette végétation infinie de colonnes et de monstres géants, qu'il semble que les soixante siècles écoulés n'ont pu suffire à ce travail, et que notre planète est sortie des mains de Dieu avec cette inconcevable architecture, pour exercer les disputes des sages et faire dire à la science un mensonge éternel.

Le temple de Doumar-Leyna n'est pas un chef-d'œuvre de grâce et d'élégante solidité, comme le temple de Boro-Bodor à Java. Toute pierre destinée à monter au grand soleil, vers le firmament bleu, fut ciselée avec amour et complaisance par l'architecte indien : la pierre souterraine et ténébreuse garde le caractère effrayant des mauvais rêves de la nuit. Le sculpteur qui a pétri les entrailles de la montagne Doumar-Leyna en fit jaillir d'épouvantables arabesques, pour matérialiser, au fond de ce puits, les caprices du malin génie dont le nom est Myhassor. Il créa un peuple d'animaux symboliques, et les fit ramper ou s'accroupir, comme des piédestaux, vivans sous les colonnades, et les fit saillir, avec leurs faces monstrueuses, aux corniches des plafonds. Tous les mauvais esprits de la théogonie indienne semblent sortir, nains ou géans, des parois des rocs souterrains, en agitant leurs chevelures de couleuvres, et leurs bras armés de haches ou de poignards. Lorsque dans une fête de fakirs, ce vieux temple s'illumine aux flammes de Bengale, et que les adorateurs, plus hideux encore que leurs dieux, tourbillonnent dans ce labyrinthe de colonnades infinies, on croirait que les statues des démons, les têtes des taureaux, des lions, des éléphans, les groupes gigantesques des bas-reliefs s'agitent dans une lueur verdâtre et confuse; et que les échos intérieurs de la montagne sont les mugissemens joyeux de ce peuple de monstres qui remercient les adorateurs.

Dans la nef la plus reculée du lugubre édifice, les Tangs tiennent leurs conseils, et célèbrent leurs rites. L'informe statue de Deera se dresse sur un piédestal de rocher gluant. A droite et à gauche de l'autel, on distingue confusément deux bas-reliefs à figure gigantesque : l'un représente le combat de Dourga et Myassor, l'autre le supplice du ravisseur de Sita, dont notre histoire a déjà parlé. Deux lampes sépulcrales, entretenues par un suif fétide, brûlent et fument dans ce sanctuaire; on croirait toujours qu'elles vont s'éteindre sous le poids des ténèbres massives, suspendues aux voûtes humides du roc, et la lueur intermittente qu'elles donnent est plus horrible que la plus sombre nuit. Le murmure continuel des eaux invisibles, et des touffes d'herbes, agitées par de ténébreuses familles d'insectes et d'oiseaux est la seule chose qui rappelle la vie extérieure dans ce temple où se réjouit la mort.

Les fakirs, prêtres du sacrifice, arrivèrent les premiers, avec une gravité religieuse qui annonçait le respect dont ils étaient saisis, en posant un pied profane dans ce sanctuaire de leurs plus redoutables divinités. La bande des Tangs suivait les fakirs, en imitant leur démarche. Les prisonniers, dégagés de leurs liens, pour être sacrifiés comme des victimes libres, s'avançaient, la tête haute, et la face empreinte du sublime orgueil de ce courage qui veut, à l'agonie, jeter l'insulte au front des assassins. Le jeune Elona, les bras croisés sur sa poitrine nue, se distinguait encore au milieu de ses compagnons, par un dédain superbe, et à la noble insouciance de son regard, on aurait cru voir un voyageur artiste, entrant avec ses guides, dans le temple de Doumar-Leyna, et prodiguant des saluts d'admiration à cet immense rêve pétrifié, bâti par les architectes de l'enfer.

La pensée qu'exprimait l'attitude de l'héroïque jeune homme était celle-ci : avant de mourir, je suis toujours bien aise d'avoir vu cela.

— En pareille circonstance, Edward aurait dessiné les bas-reliefs.

— L'honneur de la vie, c'est le mépris de la mort.

Les sauvages indiens entonnèrent l'hymne à la déesse Déera sur un ton dolent et monotone qui est la mélopée de tous les cultes d'Orient. A chaque verset, les fakirs se prosternaient devant la statue informe, et, en se relevant, ils prenaient des poses d'extase, comme s'ils venaient d'être initiés à la béatitude du céleste jardin de Maudana.

L'hymne terminé, deux bourreaux saisirent un prisonnier et le conduisirent devant l'autel de la déesse. C'était une victime d'élite, un jeune homme de vingt ans, couronné de boucles de cheveux blonds, et dont le frais visage contrastait avec les faces livides, vertes, osseuses, des sacrificateurs. Il présenta hardiment sa tête au lacet de soie tendu devant lui pour s'arrondir autour de son cou. Chaque victime mettre appuya une main sur l'épaule du malheureux, et allongeant l'autre bras qui tenait fortement l'un des bouts du lacet fatal, il jeta sur le pavé un premier cadavre étouffé avec une infernale dextérité.

Les prêtres levèrent les yeux vers les terribles divinités des bas-reliefs, comme pour découvrir sur leurs faces de pierre un sourire d'approbation; car la fable, qui est l'histoire religieuse de ces dévots indiens, affirme que la statue d'Indra s'agita un jour sous son manguier parmi les sculptures des deux portiques de Dou Tali, pour saluer, à son passage, le glorieux architecte des temples d'Elora.

Les autres prisonniers en voyant étrangler leur frère, voulurent lutter d'insensibilité avec les bourreaux, les prêtres et les sauvages spectateurs de cette scène. Dès ce moment dans une espèce d'enthousiasme sublime, ils résolurent tous de tomber dans une mâle attitude, d'ailleurs ils rendaient, en mourant avec noblesse, un dernier service à leur pays; l'effet moral rejaillissait sur toute l'armée; ils semblaient dire à leurs ennemis : C'est à vous de trembler! voilà comme nous sommes tous!

L'idée était grande, mais elle n'allait pas à son but, avec cette horde de fanatiques et d'illuminés qui, à leur tour, auraient tous versé volontiers la dernière goutte de leur sang sur le cadavre du dernier Anglais vaincu.

Le supplice des prisonniers s'accomplissait avec une lenteur solennelle. Les prêtres semblaient vouloir prolonger l'atroce volupté de la cérémonie; et après une exécution, ils retardaient la suivante, afin de donner le temps à toute l'armée des Tangs, disséminée dans les montagnes, de venir prendre sa part de ce festin de cadavres. A chaque instant des hardes nouvelles arrivaient à Doumar-Leyna, et se glissaient, comme des ombres infernales, à travers les colonnades de l'immense souterrain : ceux qui, venus trop tard, ne pouvaient voir ni l'autel, ni le sacrifice, escaladaient les portiques en ruines, pour se suspendre aux corniches, et mêler leurs mufles mouvans aux têtes immobiles des sphinx, des tigres et des taureaux. La clarté des lampes courait sous les voûtes, et faisait luire tous les yeux de ces Indiens fauves, enlacés aux colossales arabesques des plafonds.

On avait égorgé neuf prisonniers, et leurs cadavres, couvrant la base de l'autel, semblaient être le piédestal de la déesse. Restait le jeune Elona. Les prêtres comprenaient que celui-ci n'était pas un prisonnier vulgaire, et qu'il fallait lui accorder les honneurs d'une agonie plus longue, et d'un supplice plus affreux.

L'héroïque jeune homme sortit des ténèbres qui le voilaient et s'avança devant les lampes de l'autel pour mourir.

Il prit trois fois dans sa main un peu de terre, et la jeta sur les cadavres, en priant.

Puis, il croisa les bras sur sa poitrine et attendit les bourreaux.

Le reflet des lampes ne trahissait, sur sa noble figure, d'autre sentiment que la pitié pour ses compagnons morts avant lui.

Les mains des sacrificateurs tombèrent sur ses épaules et il ne tressaillit pas.

Tout-à-coup un horrible sifflement sortit des bas-reliefs du sanctuaire de Sita; les statues des Typhons indiens s'agitèrent au fond de la montagne, et une image de pierre, avec des yeux vivans, étendit ses bras vers les sacrificateurs.

Une voix foudroyante fit entendre ces paroles : Prêtres de Siva, enfans du Lion de Dieu, serviteurs de Myhassor, suspendez le sacrifice! Cette dernière victime appartient au dieu Soupramany-Suiny, le second fils de Siva, qui a longtemps habité ce temple sous la forme d'un serpent. Sortez tous et laissez ici ce vivant profane. Le serpent Ananta demande son sang et sa chair. Enfans du Lion de Dieu, demain, vous rentrerez tous ici et vous passerez la nuit dans la prière et la contemplation.

Après avoir dit ces paroles, le simulacre de pierre referma ses yeux, raidit ses bras et son corps en reprenant son immobilité de bas-relief.

Les prêtres, les fakirs, les sacrificateurs, tous les Indiens témoins de ce prodige, souvent cité dans leur histoire, tombèrent la face contre terre. Elona seul resta debout, les yeux fixés sur les statues de bas-relief, et les considéra avec une attention minutieuse et tranquille pour deviner le sens naturel de ce prodige inouï. La sculpture colossale garda son secret.

La foule se retira lentement, précédée par les bourreaux et les prêtres, et tous, saisis d'une sainte terreur, traversèrent les colonnades, tête basse et les mains levées, murmurant les paroles mystiques qui apaisent la colère de Myhassor.

Le temple devint désert.

(*La suite à demain.*)

porte du bâtiment où l'on garde les décors du Théâtre-Italien, lorsque mes oreilles furent tout-à-coup frappées de cris plaintifs, saccadés, à chaque moment entrecoupés, mais qui étaient si inarticulés, qu'il n'était très-difficile de distinguer s'ils venaient d'un homme ou d'un animal.

» Je m'étais arrêté pour mieux écouter. Les cris avaient cessé, mais de sourds gémissemens, proférés avec un effort, à ce qui me paraissait, violemment contenus, se faisaient alors entendre. Ne me laissant plus de doute qu'il y avait là une personne en état de souffrance, je m'approche vivement de l'endroit d'où les cris venaient, et je vois que je ne m'étais pas trompé. Un douloureux spectacle s'offrit alors à mes yeux ; une femme parfaitement bien habillée, à ce que je pouvais reconnaître dans l'obscurité, de trente et quelques années environ, gisait étendue sur le trottoir du théâtre, la tête un peu appuyée contre la muraille. Ses traits étaient presque entièrement méconnaissables ; toute la partie inférieure de la figure, à partir du nez, étant couverte d'une matière que je pris d'abord pour du sang, supposant qu'elle était blessée.

» L'obscurité était si profonde, qu'il m'aurait été absolument impossible de reconnaître ce que c'était, si la malheureuse victime de cet abominable guet-apens, qui, à mesure que je m'approchais, avait, en s'agitant en mouvemens convulsifs, redoublé ses efforts désespérés pour attirer mon attention sur elle, si la victime, dis-je, n'était enfin parvenue à prononcer, toujours avec une grande peine, quelques mots, disant : « Ayez pitié de moi ! » Pour savoir ce qu'il fallait faire pour elle, je la questionnai à plusieurs reprises sur ce qu'il lui était arrivé ; mais je ne pouvais pas obtenir de réponse. Sa bouche et ses narines étant presque entièrement bouchées, la respiration ainsi empêchée, le danger d'une suffocation paraissait imminent. A la fin, par un nouvel effort, elle me tendit quelque chose de blanc qu'elle avait en main, prononçant d'un ton déchirant ces mots : « On m'a jeté ça : voyez ce que c'est ! » C'était un morceau de linge assez large, enduit d'un côté de poix collante.

» C'était elle-même, qui, dans le moment de mon arrivée près d'elle, était parvenue à l'arracher de sa figure, où il avait été attaché. Elle toussa une ou deux fois, et il me sembla que des vomissemens allaient survenir. Il était urgent de lui porter secours, mais j'étais tout seul dans la rue. Enfin un monsieur en patelot, venant de la rue Monsigny, passa auprès de nous ; mais il ne voulut point m'assister. Plus heureux avec un deuxième en manteau, qui s'est immédiatement rendu à ma demande, j'espérai pouvoir transporter la malheureuse femme dans une des maisons voisines.

» La victime, après avoir prononcé quelques mots indiquant qu'elle demeurait rue Neuve-Saint-Augustin, 26, s'évanouit encore plusieurs fois pendant que nous la traînions plutôt que nous la conduisions, attendu qu'il lui était absolument impossible de marcher, même avec notre soutien.

» C'est ainsi que nous pûmes la porter dans la maison du coiffeur, rue Neuve-Saint-Augustin, 26, où elle fut immédiatement reconnue. Là seulement, après avoir reçu de la dame de la maison les premiers soins nécessaires avec un empressement que je suis heureux de constater ici, et dès que l'application d'eau chaude eut suffisamment dégagé les organes respiratoires, de la poix qui les avait obstrués, elle put nous apprendre elle-même comment les choses s'étaient passées.

» Un individu, à l'endroit où je l'avais trouvée, lui avait jeté à la figure ce linge avec de la poix, et après l'avoir terrassée par plusieurs coups sur la poitrine, lui avait volé dans sa poche la somme de dix francs qu'elle contenait ; après quoi il avait pris la fuite, la laissant sur place dans un état déplorable. Deux boucles d'oreilles en or qu'elle portait avaient échappé à ce misérable. Après avoir à plusieurs reprises recommandé aux gens de sa maison de ne pas tarder à appeler un médecin et à faire la déclaration nécessaire devant M. le commissaire de police du quartier, nous la quittâmes.

» Je ne finirai pas cette lettre, monsieur, sans ajouter quelques mots sur les observations générales que vous avez jointes à votre article de dimanche dernier. Je ne puis que confirmer ce que vous dites sur les plaintes des habitans des rues qui entourent le Théâtre-Italien, de l'état de l'éclairage de ce quartier... »

— On écrit de Paris :

Il paraît qu'un grand nombre de perruques ont adressé à M. le préfet de police des lettres par lesquelles elles le préviennent que, ne voulant pas s'exposer à être assassinées dans les rues de Paris, elle ne sortiront de chez elles qu'armées de cannes plombées, de poignards ou de pistolets.

— On écrit de Berlin, le 9 décembre :

« La mise en scène du nouvel opéra, *le Camp de Silésie*, de M. Meyerbeer, a coûté environ 24,000 thalers (108,000 fr.). Après la première représentation de cet ouvrage, tout l'orchestre du théâtre royal du grand-opéra s'est rendu à l'hôtel de l'illustre maestro, et a exécuté une sérénade sous ses croisées. »

— St-Pétersbourg va perdre Rubini. Le prince des ténors se retire définitivement. Il aura pour successeur Salvi, à qui l'on accorde les mêmes conditions.

— L'illustre compositeur à qui l'on doit *la Vestale* et *Fernand Cortez*, le chevalier Spontini, surintendant de la musique du roi de Prusse et premier maître de chapelle de S. M., se trouve en ce moment à Bruxelles.

— Les temps sont venus où il est possible de parler du procès du duc d'Enghien, comme en parlera l'histoire. Cette tâche a été entreprise par M. Nougarède de Fiavet, fils d'un ancien ministre de Napoléon, qui vient de publier des *Recherches historiques* sur cet événement. Voici une pièce justificative ; c'est le procès-verbal du jugement, précédé de l'interrogatoire de l'accusé :

« Aujourd'hui, le 30 ventôse an 11 de la république, deux heures du matin.

» La commission militaire, formée en exécution de l'arrêté du gouvernement en date du 20 courant, composée des citoyens Hulin, général commandant les grenadiers de la garde du consul président ; Guiton, colonel du 1er régiment des cuirassiers ; Beaucourt, colonel du 96e régiment d'infanterie de ligne ; Ravier, colonel du 10e régiment de ligne ; Barrois, colonel du 96e ; Rabbe, colonel du 2e régiment de la garde de Paris ; le citoyen Dautancourt, remplissant les fonctions de capitaine-rapporteur, nommés par le général en chef, gouverneur de Paris, s'est réunie au château de Vincennes, à l'effet de juger le ci-devant duc d'Enghien, sur les charges portées dans l'arrêté précité.

» Le président a fait amener le prévenu, libre et sans fers, et a ordonné au capitaine rapporteur de donner connaissance des pièces tant à charge qu'à décharge, au nombre d'*une*.

» Après lui avoir donné lecture de l'arrêté susdit, le président lui a fait les questions suivantes :

» — Vos nom, prénoms, âge et lieu de naissance ?

» A répondu se nommer Louis-Antoine-Henri de Bourbon, » duc d'Enghien, né à Chantilly, le 2 août 1772.

» — A lui demandé s'il a pris les armes contre la France ?

» A répondu qu'il avait fait toute la guerre et qu'il persistait » dans la déclaration qu'il a faite au capitaine-rapporteur et » qu'il a signée. A de plus ajouté : qu'il était prêt à faire la » guerre, et qu'il désirait avoir du service dans la nouvelle » guerre de l'Angleterre contre la France.

» — A lui demandé s'il était encore à la solde de l'Angle» terre ?

» A répondu que oui ; qu'il recevait par mois cent cinquante » guinées de cette puissance. »

» La commission, après avoir fait donner au prévenu lecture de ses déclarations, par l'organe de son président, et lui avoir demandé s'il avait quelque chose à ajouter dans ses moyens de défense, il a répondu n'avoir rien à dire de plus et y persister.

» Le président a fait retirer l'accusé ; le conseil délibérant à huis-clos, le président a recueilli les voix, en commençant par le plus jeune en grade, le président ayant émis son opinion le dernier, l'unanimité a déclaré coupable, lui a appliqué l'article de la loi, en conséquence l'a condamné à la peine de mort.

» Ordonne que le présent jugement sera exécuté de suite, à la diligence du capitaine-rapporteur, après en avoir donné lecture, en présence des différens détachemens des corps de la garnison, au condamné.

» Fait, clos et jugé sans désemparer, à Vincennes, les jour, mois et an que dessus, et avons signé.

Signé, » P. Hulin, Bazancourt, Rabbe, Barrois, Dautancourt, rapporteur ; Guiton, Ravier. »

— *La course aux abonnés. — Charge à fond.* — Sous ce titre, le *Corsaire-Satan* publie l'article suivant contre les spéculateurs du journalisme. Il est impossible d'être plus comiquement spirituel :

« L'année 1845 sera fertile en merveilles. Nous aurons des journaux quotidiens à six francs par an, et des feuilletons à 1,500 fr. la colonne.

» C'est la *Presse* qui a ouvert la marche. Elle est partie le 1er décembre, prospectus battant, réclame déployée. Laissez passer le *puff* de la rue Saint-Georges !

» Le *Corsaire-Satan*, qui se flatte de n'être en arrière d'aucun progrès, s'est mis en mesure d'offrir pour étrennes à ses abonnés un journal comme on n'en voit pas, un journal comme on n'en verra jamais.

» A partir du 1er janvier prochain, le prix du *Corsaire-Satan* sera de 50 centimes par an ; on ne présentera la quittance que tous les dix ans et onze mois.

» Les souscripteurs qui s'abonneront pour six mois, recevront *gratis* les œuvres complètes de Châteaubriand, de Lamartine, de Victor Hugo, d'Alexandre Dumas, d'Eugène Sue et de la reine Pomaré.

» Les abonnés d'un an auront droit à une inscription de rentes de douze cents francs, ou à une maison de campagne, ou à vingt entrées à l'Opéra-Italien, ou à quarante croix d'honneur, le tout à leur choix.

» Le *Corsaire-Satan* sera imprimé sur taffetas gommé, incombustible et imperméable. Chaque numéro représentera une surface de six pieds carrés. Au moyen d'une mécanique très-ingénieuse, que l'administration enverra à ses souscripteurs, les abonnés pourront confectionner, avec leur journal, des parapluies, des ombrelles, des écrans, des stores ou des garde-vue.

» Le journal sera composé en caractère d'or, d'argent et de platine, il sera tiré par une machine en diamans, dirigée par le procédé Ruolz.

» Les bandes seront en satin moiré et les quittances en velours épinglé.

» L'administration donnera tous les jours un numéro extraordinaire illustré par MM. Ingres, Horace Vernet, Couder, Abel de Pujol, Gudin, Brascassat, Calame, Berghokowe, Delaroche, Lepoitevin, Isabey, etc.

» Le *Corsaire-Satan*, ne voulant laisser à ses confrères du grand et du petit format, que les yeux de leurs caissiers pour pleurer, vient d'acquérir pour six millions le droit de publier exclusivement les œuvres de nos sommités littéraires.

» Nous publierons d'ici au carnaval :

» *Le Déluge universel*, par M. Trouillefon. — *La Cigale enragée*, par M. Casimajou. — *Les Deux Squelettes*, par Ludy Klaquett. — *Les Ravageurs*, par un rat d'égoût. — *Une femme de cinquante-sept ans et demi*, par M. Krick. — *Eurêka*, par M. Krack. — *Adam tout seul*, scène de la vie intime, par sir Black. — Et *Le lendemain de la fin du Monde*, par une trompette du jugement dernier.

» *On est prié de renouveler, etc.* »

— Au moment où la saison ramène les rhumes et les irritations de poitrine, nous recommandons à nos lecteurs l'usage de la pâte pectorale de nafé d'Arabie, dont les bonnes propriétés ont été officiellement constatées par des médecins de tous les hôpitaux de Paris, et par un rapport des professeurs de la faculté de médecine qui ont reconnu sa supériorité manifeste sur toutes celles du même genre. Dépôt chez M. *W. C. van Dort*, à La Haye. Prix : 75 c. et 1 fr. 25. — Sirop de nafé, 2 f.

Théâtre-Royal-Français.

Samedi 21 Décembre. — Représentation N° 90.

LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE LA REPRISE DE

La Fille du Régiment,

opéra comique en deux actes, paroles de MM. de St-George et Cayrol, musique de Donizetti.

L'HOTEL GARNI OU LA LEÇON SINGULIÈRE.

Comédie en un acte.

On commencera à sept heures.

ANNONCES.

MAGASIN

DE MUSIQUE ET D'INSTRUMENS

ET

imprimerie en taille-douce.

Weygand & Beuster, *Marchands et Editeurs de Musique à La Haye*, ont l'honneur d'informer le Public qu'ils continuent à imprimer, à des prix très-modiques, tout ce qui concerne la taille-douce, Cartes de Visite et d'Adresse, Lettres de Change, etc., etc., et qu'ils ont toujours un grand assortiment de superbes Cartons glacés pour Cartes de Visite propres à imprimer en caractères d'or ou d'argent, au choix de ceux qui voudront bien les honorer de leur confiance.

On trouve audit Magasin, GRAND DÉPÔT de *Pianos carrés, consoles* et *Pianinos* sortis des fabriques de **Pape,** *de Paris*, et de **Sang,** de *Bruxelles*, ainsi que les véritables Cordes de Naples.

On y trouve de même toutes les nouveautés qui ont rapport à la musique.

PAPIER D'ALBESPEYRES

seul prescrit, depuis 25 ans, par les professeurs des écoles de médecine pour entretenir les VÉSICATOIRES sans odeur ni douleur. L'inventeur, pharmacien à Paris, faubourg St.-Denis, 84, en a établi des dépôts dans toutes les villes de la Hollande, notamment chez MM. Smit, pharmacien à Amsterdam, Santen Kolff, à Rotterdam, et Goudsmit, à Bréda. — Se méfier des contrefaçons nuisibles et dangereuses.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 18 Décembre.

		Int.	cours 17 déc.	ouvert.	
	Dette active	2½	63 ⅛	63 ⅛	63
	Dito dito	3	—	78	78
	Dito dito	4	—	98	98
	Dito dito	5	—	99 ⅝	—
	Dito des Indes	5	—	—	—
Pays-Bas.	Dito dito	4	—	98 ⅛	—
	Syndicat	4½	99 ⅝	99 ⅝	99 ⅝
	Dito	5	—	91 ⅝	—
	Société de Commerce	4½	117 ½	117 ½	117 ½
	Chemin de fer du Rhin	4½	—	104 ½	—
	Act. du Chemin de fer Holland.	—	—	108	—
	Act. du lac de Harlem	5	—	—	—
	Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	—	108 ½	—
	Dito dito 1828 & 1829	5	—	108 ½	—
	Inscript. au Grand Livre	6	—	—	—
	Certificats au dito	6	—	75 ½	—
Russie	Dito inscriptions 1831 & 1833	5	—	—	—
	Emprunt de 1840	4	—	92 ⅝	—
	Id. chez Stieglitz et Comp.	4	—	94 ⅝	—
	Passive	6	—	6 ⅝	—
	Dette différée à Paris			7 ¼	
Espagne	Deferred				
	Ardoin	5	22 ½	22 ⅝	—
	Obligations Goll. & Comp.	5	—	—	—
Autriche	Dito métalliques	5	110 ⅜	110 ⅝	—
	Dito dito	2½	—	—	—
France	Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—	—
Pologne	Actions 1836				
Brésil	Emprunt à Londres 1839				
	Id. id. 1843		—	88 ½	—
Portugal	Obligations à Londres	2½	57 ⅛	58	58 ⅛

La tendance de nos fonds nationaux, à l'ouverture de la bourse, était à la hausse, cependant quelques ventes en intégrales ont eu lieu à 2 p. c. les ont fait rester encore un peu au-dessous de leur cours d'hier.

Les espagnols ont donné lieu à beaucoup d'activité. La hausse de ce fonds à la bourse de Madrid est la recherche ici.

L'aspect a aussi été plus favorable au portugais, par suite de la hausse qui a eu lieu à Londres ; les affaires en intérieures actions ont été fort actives [illegible] 2½ %.

Derniers prix à 5 heures. — 2 p. c. 63 ⅛ ; Société de Commerce 117 ⅝ à ⅜ ; Actions 22 ½.

Bourse de Paris du 17 Décembre.

		Int.	cours 16 déc.	ouvert.	
	Cinq pour cent		120 40		
France	Trois pour cent		85 65		
	Emprunt Ardoin		—		
	Anc. différée		—		
Espagne	Nouv. dito		—		
	Passive		—		
Naples	Certificats Falconet		—	100	
Pays-Bas	Dette active	2½	—	64	
	Dette active	5	—	—	
Belgique	Dito	3	—	84000	
	Banque belge		—	—	
États-Unis	Obligations de la Banque		—	—	

Bourse de Anvers du 18 Décembre.

Métalliques, 5 %, ». — Naples, 5 %, ». — Arcoles, 5 %, 22 ½. — Dette différée ancien, ». — Passive, 5 %, ». — Lots de Besse, 72 ½. — Cours après la Bourse (2 heures), Ard. 22 ⅝.

Bourse de Londres du 16 Décembre.

3 % Cons. 100 ¼. — 2 ½ % Rem. 64 ½. — 5 % 99 ½. — 4 % Esp. 5 % 24 ¼, 25. — Id. 3 % 36 ½, 37. — Portug. 57, 58. — Russes 119 ½.

Bourse de Vienne du 12 Décembre.

Métalliques, 5 % 110 ». — Dito, 4 % 100 ½. — Dito, 3 % 67 ½. — Lots de 1834, ». — Actions de la Banque 1639.

Dépôt général à Amsterdam, chez M. Sonsbeek et Comp. ; à Rotterdam, chez S. van Ryn Sweers. — LA HAYE, chez Léopold Lechemberg, Libraire.